

Marot

Œuvres complètes II

Présentation
par François Rigolot



CLÉMENT MAROT

ŒUVRES COMPLÈTES II

*Avant-propos, notes, annexes,
supplément bibliographique et index
par
François RIGOLOT*

GF Flammarion

Extrait de la publication

*Du même auteur
dans la même collection*

ŒUVRES COMPLÈTES I (*L'Adolescence clémentine – La Suite de
l'Adolescence clémentine – Œuvres de 1538*).

*Le lecteur trouvera dans le premier tome de ces Œuvres
complètes une Présentation détaillée, ainsi qu'une
chronologie, une bibliographie et un glossaire.*

© Éditions Flammarion, Paris, 2009.
ISBN : 978-2-0812-1822-2

Extrait de la publication

AVANT-PROPOS

*La Mort n'y mord*¹.

Les œuvres de Clément Marot que l'on trouvera rassemblées dans ce second tome reflètent, sans doute plus encore que celles qui figurent dans le premier, la dimension « dialogique » d'une écriture qui, malgré les astreintes diverses auxquelles elle est soumise, cherche à affirmer avec une audace croissante son intense désir de liberté. Les dernières années du poète se placent sous le signe de l'insécurité permanente. En décembre 1542, la Sorbonne ayant condamné la traduction des « Psaumes » et le « Sermon du bon pasteur », Marot s'enfuit à Genève où il est accueilli par Calvin. Cela n'a pas empêché Étienne Dolet de publier à Lyon la satire de « L'Enfer » dans une nouvelle édition des *Œuvres* dont il offre en 1543 une version augmentée. À la suite de nouvelles traductions et de nouveaux poèmes, on y trouve les principales pièces de la fameuse querelle avec François Sagon, poète normand, rangé du côté de l'orthodoxie, qui avait justement attaqué chez Marot les nouvelles « libertés »

1. Devise de Clément Marot. Le sens de cette devise ne peut être que multiple. Pour le militant évangélique, c'est l'affirmation de la croyance en l'autre vie (voir la « Déploration sur le trespas de feu messire Florymond Robertet », *Œuvres complètes* de Marot, éd. F. Rigolot, GF-Flammarion, 2007, t. I, p. 188-203) ; pour le nouveau valet de chambre du roi, c'est l'espoir de rester dans les bonnes grâces d'un mécène dont les libéralités redonnent vie à son amuseur et laudateur ; pour le jeune auteur désireux de dépasser le modèle paternel, c'est enfin le désir de bâtir un monument poétique éternel (souvenir d'Horace) et d'obtenir la gloire littéraire dans les siècles à venir. Marot sera-t-il un nouveau Maro ? La figure de Virgile, introduite dès la première églogue, ne cessera pas, en tout cas, de le hanter.

de l'humanisme évangélique. Dans les tribulations de l'exil, le « dépourvu » trouvera tout naturellement un réconfort dans la parole biblique, renforcé sans doute par l'attrait des commentaires vigoureux de Calvin sur le discours prophétique. C'est sous cette lumière que l'on pourra lire les poèmes posthumes, fortement marqués par l'évangélisme, comme « Le Balladin », « La Complainte du pastoureau chrestien » et « Le Riche en pauvreté ».

On sait cependant que, pendant toute sa carrière de poète courtois, Marot a su porter différents masques et jouer des rôles successifs au gré des événements. Il a prêté sa voix à diverses personnalités haut placées mais restées anonymes ; on l'a entendu faire le bouffon, jouer le fanfaron, singer le roublard, voire cultiver la veine du pornographe. Il s'amuse à féminiser son nom pour en faire l'attribut des fous – la « marotte », sceptre grotesque. Comme Diogène, il refuse de se prendre au sérieux ; il n'hésite pas non plus à faire coïncider, à la manière d'Érasme, humanisme et folie. Refusant de jouer les prêcheurs, il repousse l'idéalisme platonicien et la logique aristotélicienne pour défendre la *parrhesia*, cette liberté de parole qui lui est chère. Comme Érasme encore, il emprunte aux cyniques à la fois leur façon de paraître et leur mode d'enseigner. Cela n'est pas pour exclure la parole du fidèle, du persécuté, de l'élu de Dieu qui s'exprime avec l'enthousiasme du prosélyte. Il ne nous a pourtant jamais dit qu'il avait eu sa « nuit de feu » et avait été chamboulé par un « coup d'état de la grâce ». Il aura tout simplement été séduit par le nouvel espace de liberté que lui promettaient les idées nouvelles répandues par un humanisme syncrétique où se mêlent curieusement des éléments aussi bien païens que chrétiens. Le caractère protéen du poète s'affirme ici mieux que jamais. Le mélange des genres, des modes, des registres et des styles ne devrait pourtant pas nous étonner, si l'on observe ses contemporains les plus proches. La reine de Navarre écrivait des contes gaulois aussi bien que des poésies d'une grande spiritualité ; et l'auteur paillard de *Gargantua* et *Pantagruel* faisait état de ses convictions évangéliques les plus sincères. C'est donc avec d'autres références et d'autres critères que

ceux de notre temps qu'il convient d'aborder la lecture d'un auteur comme Marot qui, pour notre grande joie, sait rester gaillard lors même qu'il aurait pu devenir « prédicant ». Telle est la gageure que nous invite à tenir celui qui restera jusqu'à la fin avant tout un *poète*, c'est-à-dire, au sens étymologique, un *créateur* dans l'ensemble des registres à sa disposition. On le surnommait « le Prince des Poètes François¹ ».

Ce second tome obéit aux principes éditoriaux qui ont présidé à la confection du premier². Le respect scrupuleux des données de la bibliographie matérielle se justifie encore plus nettement par le succès commercial des *Œuvres* dans les éditions jumelles publiées par Étienne Dolet et Sébastien Gryphe en 1538³. Cela ne veut pas dire que Marot exerce soudain une maîtrise entière sur la publication de ses écrits. À peine sorties, ces mêmes éditions sont reproduites par François Juste à Lyon, par Vincent Sertenas à Paris et par d'autres imprimeurs soucieux de profiter d'un *best-seller* sans précédent⁴. D'importantes pièces nouvelles voient le jour sous forme de plaquettes ou dans des recueils où elles sont mêlées, souvent sans la permission de l'auteur, aux anciennes. C'est ainsi que « L'Enfer », composé probablement dès 1526-1527, paraît dans une édition des *Œuvres* publiée par Jean Steels à Anvers en 1539⁵. Une telle florai-

1. Et cela malgré l'incertitude qui plane parfois sur cette expression louangeuse car elle peut s'appliquer aussi bien au roi François I^{er} qu'à Marot lui-même. Il se peut d'ailleurs que l'ambiguïté ait été voulue.

2. Voir l'« Économie de la présente édition » dans notre Présentation (Marot, *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 24 sq.).

3. Voir Marot, *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 381-531.

4. Le *Tableau chronologique des publications de Marot* de Villey (Paris, Édouard Champion, 1921) et la *Bibliographie des œuvres de Clément Marot* de C.A. Mayer (Genève, Librairie Droz, 1954, 2 tomes) sont des instruments de travail précieux pour suivre le détail de cette production entre 1538 et 1542.

5. Voir Mayer 79. (Voir la bibliographie des *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 663 sq.).

son échappe pour une bonne part au contrôle de Marot : il faudra les éditions lyonnaises, publiées par Dolet en 1542 et 1543, pour avoir un nouveau texte composé, revu et corrigé de façon certaine par l'auteur. Le critère chronologique reste donc essentiel dans la poursuite d'un travail d'édition pour un écrivain dont la carrière est de plus en plus motivée par le souci de justifier la légitimité de ses positions novatrices, de répondre aux attentes d'un public séduit par ce nouveau style, et d'augmenter son renom par la publication de poésies et de traductions nouvelles.

Nous avons donc placé au seuil de ce second tome la grande édition lyonnaise en deux volumes, publiée par Dolet après sa sortie de prison, en octobre 1543. Elle reproduit celle de l'année précédente mais ajoute, dans le second volume, une importante pièce nouvelle, la traduction du second livre des *Métamorphoses* d'Ovide, tout en recueillant de nombreuses pièces précédemment publiées ailleurs, le plus souvent sans l'autorisation de l'auteur. En outre, cette édition de 1543 est très probablement la dernière qui ait été publiée du vivant de l'auteur et avec son assentiment : de là son importance véritablement unique. La dispersion incontrôlée qui avait caractérisé la diffusion des écrits de Marot entre 1538 et 1542 se trouve enfin maîtrisée, ce qui permet de mieux apprécier le travail de « mise en recueil » effectué par l'auteur lui-même, et donc de justifier le principe qui sous-tend la présente édition.

Marot mourut à Turin en septembre 1544 et l'édition posthume procurée la même année par Guillaume Rouillé chez l'éditeur lyonnais Antoine Constantin est la première à adopter un classement entièrement différent, puisque les diverses pièces y sont classées par formes poétiques. Comme nous l'avons expliqué dans la Présentation du premier tome¹, certains éditeurs modernes ont pensé que Marot avait collaboré à ce recueil et qu'il fallait donc le considérer comme représentant les « dernières volontés » de l'auteur. Mais il suffit d'en lire la préface pour voir que Rouillé, dont l'honnêteté est au-delà de tout soupçon, avoue

1. Voir Marot, *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 25.

lui-même avoir pris l'initiative de cette économie toute nouvelle¹.

L'édition Rouillé-Constantin de 1544 mérite néanmoins de prendre place ici à la suite de celle de Dolet, simplement parce qu'elle la complète en ajoutant des pièces inédites ou qui avaient paru entre-temps dans diverses plaquettes autorisées ou non. Dans le même esprit, il convenait de reproduire l'édition des *Épigrammes de Clément Marot faictz à l'imitation de Martial*, publiée par les frères Jean et Enguilbert de Marnef en 1547, comme celle des *Traductions* publiées par Estienne Groulleau en 1550 (ou peut-être dès 1549)². Elles montrent au lecteur moderne le contexte matériel précis dans lequel ces pièces, aujourd'hui annexées sans contredit au *corpus* marotique, furent présentées pour la première fois au public du XVI^e siècle.

Sept éditions principales auront donc été reproduites dans les deux tomes de ces *Œuvres complètes* de Marot. Dans le tome I : *L'Adolescence Clementine* et les *Autres Œuvres* de 1532, la *Suite de l'Adolescence* de 1533-1534, et les *Œuvres* de 1538 ; dans le tome II : les *Œuvres* de 1543 et celles de 1544, les *Épigrammes de Clément Marot faictz à l'imitation de Martial* de 1547, et les *Traductions* de 1549 ou 1550. Comme ces éditions ne couvrent pas la totalité des écrits attribués à Marot, nous avons ajouté, par souci d'exhaustivité, les pièces publiées ailleurs que dans ces éditions et celles qui sont restées inédites au XVI^e siècle mais dont nous avons aujourd'hui une connaissance manuscrite. C'est ce qui fait l'objet de deux sections supplémentaires : *Autres Pièces publiées au XVI^e siècle* et *Pièces inédites au XVI^e siècle*.

Il est, certes, toujours risqué de présenter sous le titre « *Œuvres complètes* » un *corpus* de textes dont l'inventaire dépend forcément de l'état présent de la recherche. Comme pour Rabelais, se pose le problème de l'authenticité de certains écrits trouvés dans des manuscrits que le scribe du

1. Voir l'« Économie de la présente édition » (*ibid.*, p. 25-26), et Villey, *Tableau chronologique...*, *op. cit.*, p. 111-112.

2. Un doute subsiste sur la date de la première édition des *Traductions* chez Groulleau : voir *infra*, p. 716, note 1.

XVI^e siècle pouvait ou non attribuer à Marot. En suivant l'exemple de la plupart de nos prédécesseurs (notamment de C. A. Mayer et, dans une moindre mesure, de G. Defaux), nous avons appliqué une politique éditoriale modérément restrictive et n'avons exclu que les textes attribués sans hésitation à d'autres auteurs. On trouvera néanmoins dans les annexes et le dossier certains écrits qui, sans être de la main de Marot – quoiqu'ils lui aient parfois été attribués –, peuvent éclairer le sens de la production marotique, par exemple ceux de Léon Jamet¹ et de Mellin de Saint-Gelais². Nous avons exclu les pièces qui ont été ajoutées par l'éditeur pour remplir des pages blanches et que l'on attribue, avec raison, par exemple à Jacques Colin d'Auxerre³ et à Rabelais⁴. Nous n'avons pas non plus retenu certains coq-à-l'âne du manuscrit Grenet qu'Eugénie Droz et Pierre-Paul Plan avaient pourtant attribués à Marot, mais sur lesquels des études subséquentes ont jeté de sérieux doutes⁵. On trouvera en revanche les poèmes de l'*Hécatomphile* de 1534⁶, que l'on a longtemps crus de la main de François I^{er} mais que, depuis l'édition de G. Defaux⁷, on peut attribuer à Marot, même s'il reste

1. « Epistre de l'Asne au Coq », *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 249-253.

2. *Épigrammes de Clément Marot faits à l'imitation de Martial*, « Autres œuvres », [23], « À une malcontante », *infra*, p. 388 ; *Traductions du latin en françois*, « Autres Epigrammes de plusieurs auteurs tant de leur invention que pris du Latin », [2], « Ballade ou non de Marot », *infra*, p. 413.

3. « Epistre de Complaincte », publiée pour la première fois dans la *Suite* en 1534 (Mayer 20). Jacques Colin d'Auxerre, abbé de Saint-Ambroise, humaniste et mécène, servit de protecteur au poète.

4. « Chant Royal de la Fortune » et « Epitaphe de Marie d'Estissac » publiés dans l'*AC* de 1533 (Mayer 14 *bis*) ; « Dizain de l'ymage de Venus armée » publié dans l'*AC* de 1534 (Mayer 19). De même, nous n'avons retenu ni les six rondeaux publiés dans l'*AC* de 1533 (Mayer 14 *bis*) ni les pièces nommément désignées comme n'étant pas de Marot dans l'*AC* de 1534 (Mayer 19).

5. Voir « Les dernières années de Clément Marot », *BHR*, X, 1948, p. 6-68. Pour les raisons avancées contre cette authenticité, voir l'introduction de C.A. Mayer à son édition des *Œuvres satiriques* de Marot : *Œuvres complètes*, t. II, université de Londres, Athlone Press, 1958, p. 33-39.

6. Mayer 242.

7. *Hécatomphile. Les Fleurs de poésie françoise* (1534), éd. G. Defaux, Société des textes français modernes, 2002.

encore quelques doutes à ce sujet. Nous avons enfin placé dans l'annexe des *Autres Pièces publiées au XVI^e siècle* le prologue de l'édition du *Roman de la Rose* (1526), traditionnellement attribué à Marot mais dont l'auteur est vraisemblablement Guillaume Michel, dit de Tours.

La disposition textuelle générale que nous avons adoptée nous a semblé appropriée à la production d'œuvres « ondoyantes et diverses » et, en même temps, de plus en plus ambitieuses. Si le principe retenu ici est défendable sur le plan scientifique, c'est parce qu'il rend mieux compte de l'évolution du ton, des formes et des genres, et met en lumière l'assurance croissante que manifeste le poète au cours de sa carrière mouvementée¹. En présentant le texte des œuvres de Marot dans leur mutation évolutive, on dissipe l'illusion de « finition » et de « finitude », autrement dit de textualité ultime, qui se dégage de la plupart des éditions modernes et donne une image inexacte de la mutabilité d'un poète protéen, à la fois éditeur et traducteur, mais toujours préoccupé, avant Joachim Du Bellay, par la défense et l'illustration de la langue française.

1. Voir la Chronologie donnée dans le tome I de notre édition des *Œuvres complètes* de Marot, p. 651 sq.

NOTE SUR L'ÉDITION

En général, l'orthographe des textes d'origine a été respectée même si, suivant les habitudes modernes, nous avons cru bon de résoudre les abréviations (« & » devient « et »), de différencier entre *i* et *j*, *u* et *v*, et de rétablir les signes diacritiques sur *à*, *é*, *è*, *où*, etc., pour lever les ambiguïtés. Toute numérotation entre crochets est un ajout introduit pour faciliter le repérage des pièces individuelles ou corriger des leçons manifestement fautives. La ponctuation a été légèrement modifiée et des paragraphes ont été créés par souci de lisibilité lorsque le sens nous semblait l'exiger. Ont été introduits des guillemets pour signaler les propos rapportés ; la cédille, là où elle s'imposait (« glaçon ») ; la virgule, à la place de la barre oblique (/) ; et l'apostrophe pour séparer les agglutinations verbales (« lenfant », « quavoir »). L'emploi de la majuscule est généralement conforme aux choix graphiques des originaux, sauf dans le cas des noms propres avec la particule (« Dalençon » devient « d'Alençon »). Les crochets marquent des interventions d'éditeur, souvent justifiées par le fait suivant : au XVI^e siècle, on accordait généralement la majuscule au mot qui précède celui qui la recevrait aujourd'hui (« D'aubigne » pour « d'Aubigne » ; « De navarre » pour « de Navarre ») ; nous avons voulu rétablir une graphie plus conforme à la nôtre, pour ne pas dérouter le lecteur d'aujourd'hui.

Pour éviter les redites tenant à notre parti pris d'édition, qui consiste à présenter successivement, au sein de ces deux tomes d'*Œuvres complètes* (désormais désignés par les seules mentions « t. I » et « t. II »), les principaux recueils de Marot, nous avons opté pour un système de renvois. Ainsi, lorsqu'un poème a été repris d'un recueil à l'autre, nous ne

le répétons pas, et nous contentons d'en rappeler le titre à la nouvelle place qui lui est assignée : un renvoi, en marge, signale le lieu de la première occurrence. Nous avons eu recours, dans les renvois, à certaines abréviations, dont le lecteur trouvera la liste au début du supplément bibliographique donné en fin de volume (*infra*, p. 771-772).

Les pièces d'attribution douteuse sont indiquées par des astérisques.

Comme dans le premier tome, les interprétations proposées en notes restent subjectives et doivent se lire comme de simples tentatives d'élucidation : aux « suffisants lecteurs » de les poursuivre ou de les remettre en question.

REMERCIEMENTS

À la liste des collègues et amis que j'ai cités dans la Présentation du premier tome, je devrais ajouter de nombreux autres noms, dont ceux de Guillaume Berthon, Marc Bizer, John et Hilde Bomer, François Cornilliat, Denis Hüe, Corinne Noirot, Florian Preisig, Lidia Radi, Bernd Renner et François Rouget qui m'ont aidé à faire un choix parmi les textes inédits que l'on avait de bonnes raisons d'inclure ou d'exclure du *corpus* marotique. Inutile de redire que si les principes éditoriaux adoptés ici sont différents de ceux de mes prédécesseurs, ma dette envers eux reste immense, en particulier pour les annotations marginales souvent inspirées de leurs travaux érudits. Charlotte von Essen a veillé à la bonne conduite de ce travail herculéen dans toutes ses étapes, et je la remercie vivement de ses conseils. Les conditions de travail que l'université de Princeton m'offre depuis plus de trente ans ont facilité considérablement mes recherches. Ma gratitude va enfin, *last but not least*, à mon épouse, Carol, qui m'a secondé dans les diverses phases de ce long travail de quatre années.

François RIGOLOT.
Princeton, novembre 2008.

ŒUVRES COMPLÈTES II

[1543]

LES ŒUVRES

DE CLEMENT MAROT DE CAHORS¹
VALET DE CHAMBRE DU ROY

*Augmentées d'ung grand nombre
de ses compositions nouvelles,
par cy devant non imprimées.*

Le tout soigneusement par luy mesmes reveu,
et mieulx ordonné,
comme l'on voyrra cy après.

À LYON,
chés Estienne Dolet
1543

Avec privilege du Roy, pour dix ans²

TABLE

| | |
|---------------------------------|----|
| <i>Avant-propos</i> | 7 |
| <i>Note sur l'édition</i> | 14 |

ŒUVRES COMPLÈTES II

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Œuvres de 1543 | 19 |
| Œuvres de 1544 | 305 |
| Épigrammes imitées de Martial (1547) | 347 |
| Traductions (1549-1550) | 391 |
| Autres pièces de Marot publiées au XVI ^e siècle | 457 |
| Pièces inédites au XVI ^e siècle | 553 |
| <i>Dossier</i> | 641 |
| <i>Notes</i> | 655 |
| <i>Supplément bibliographique</i> | 771 |
| <i>Index nominum</i> | 777 |
| <i>Index des principales formes poétiques et littéraires</i> | 792 |
| <i>Table des incipit</i> | 794 |

MAROT

Œuvres complètes II

Il fait bon lire Clément Marot aujourd'hui. Malgré les siècles qui nous séparent du « prince des poètes français », c'est une voix familière qui nous parle, et qui n'a rien perdu de sa fraîcheur. Valet de chambre de François I^{er} et de Marguerite de Navarre, Marot est de ces courtisans qui flattent leur mécène en raillant leur propre flagornerie ; fervent défenseur de l'Évangile, il est de ces croyants qui jouent les bouffons pour révéler leur foi ; poète Protée insaisissable, il est aussi bien le traducteur des Psaumes que l'auteur de pièces badines comme l'éloge « Du beau tétin ». Il a écrit des rondeaux, des ballades, des épigrammes, des coq-à-l'âne ; il a lancé la mode du blason du corps féminin, et, selon la formule de Boileau, il a « montré pour rimer des chemins tout nouveaux ».

Ces *Œuvres complètes* proposent, pour la première fois, une vue d'ensemble des différents écrits de Marot : le lecteur y découvrira une succession d'éditions originales présentées selon le vœu de l'auteur, mais aussi des pièces éparses et des textes demeurés inédits de son vivant.

Ce second tome comprend :

Œuvres de 1543. – *Œuvres* de 1544.

Épigrammes imitées de Martial (1547).

Traductions (1549-1550). – *Autres pièces de Marot publiées au XVI^e siècle.* – *Pièces inédites au XVI^e siècle.*

Avant-propos, notes, annexes, chronologie,
supplément bibliographique et index
par François Rigolot

ISBN : 978-2-0812-1822-2



9

782081 218222

editions.flammarion.com

Texte intégral

Illustration :

Virginie Berthemet

© Flammarion

Prix France : 13,80 €



Extrait de la publication
Flammarion